



**LIEU DU MARCHÉ DE NOEL** : Salle des sports Rue des Bois 77166 GRISY-SUISNES

**ACCÈS** : Dans GRISY-SUISNES, suivre le fléchage qui sera mis en place.

**ACCUEIL ET INSTALLATION** : l'accueil se fera le vendredi 21 novembre 2025 de 10h00 à 20h00 à la Salle des Sports. Les tables et les chaises seront mises à votre disposition.

**Aucune** gêne ne peut être occasionnée par le locataire auprès d'autres locataires ou acheteurs. Un marchand n'est pas autorisé à vendre des produits non précisés dans le dossier d'inscription. L'exposant doit rester dans la limite de l'emplacement attribué, notamment pour ne pas perturber la circulation dans les allées.

**HORAIRES** : Samedi 22 novembre 2025, l'ouverture du site aux exposants se fera à partir de 9h30. L'installation de votre stand devra être terminée à 10h00 maximum pour l'ouverture au public le samedi 22 novembre 2025. Le démontage de l'exposition et des stands s'effectuera le dimanche 23 novembre 2025 à partir de 18h00. **Tout exposant qui démontera son stand avant 18h le dimanche verra son chèque de caution encaissé.**

L'exposition sera ouverte au public les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00

**MESURES SANITAIRES** : Il appartient à chaque exposant de se conformer à l'application des mesures gouvernementales en vigueur à la date du marché de Noël (gel hydroalcoolique etc..).

*Depuis 2019, nous organisons une tombola. Celle-ci reçoit un vif succès, par conséquent, nous la renouvelons cette année.*

*A cette occasion, nous vous sollicitons vous pouvez participer gracieusement à cet événement en offrant des lots.*

*Pour vous remercier de votre participation, une publicité de votre stand peut être faite pendant le marché de Noël.*

*Afin d'organiser au mieux cette tombola, nous vous remercions de nous communiquer lors de votre inscription le (les) lot(s) offerts et de prévoir de déposer vos lots le vendredi ou le samedi avant 10h.*

*Nous comptons sur votre générosité et vous en remercions par avance.*

**ASSURANCE** : Les organisateurs n'étant que de simples détenteurs et non dépositaires au sens du code civil, déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, perte et détérioration de toute nature. L'assurance des objets et autres, reste à la charge des exposants, qui doivent donc souscrire une assurance garantissant les risques usuels dont il pourrait être l'auteur ou la victime tels qu'incendie, vols, responsabilité civile.

La présence de l'exposant sur le stand est obligatoire. Les stands ne doivent pas être laissés sans surveillance, même à l'heure du repas nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du stand.

Le gardiennage sera assuré la nuit du vendredi 21 novembre au samedi 22 novembre de 20h à 9h30 et la nuit du samedi 22 novembre au dimanche 23 novembre de 20h00 à 9h30.

L'organisateur.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a long horizontal flourish extending to the right.

### **ATTENTION NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL ET DE STATIONNEMENT**

L'accueil des exposants se fera le vendredi 21 novembre de 10h à 20h. L'accès par la cour d'école « Champ fleuri » n'est plus possible. Par conséquent, vous devrez, pour le déchargement, stationner vos véhicules sur le parking devant le restaurant scolaire et transporter vos marchandises jusqu'au gymnase. Nous vous conseillons de vous munir d'un chariot ou d'un diable pour transporter vos marchandises.

Le vendredi, les organisateurs vous indiqueront l'endroit où stationner vos véhicules le samedi et le dimanche.